Perspectives financières, révision 2001-2006: mobilisation de l'instrument de flexibilité pour la Serbie

2000/0109(ACI) - 14/12/2000

Le 8 décembre 2000, le Conseil a marqué son accord pour la mobilisation de l'instrument de flexibilité au titre du budget 2001 pour un montant total de 200 mio d'EUR affectés à l'effort de reconstruction de la Serbie (chapitre B7-54 du budget 2001). Cette décision du Conseil devait intervenir avant le vote formel du budget par le Parlement le 14 décembre 2000. Elle donne suite aux conclusions de la réunion de concertation Conseil/Parlement/Commission intervenue le 23 novembre 2000 à l'occasion de la deuxième lecture du budget par le Conseil.